DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Arabie Saoudite | E-Visa Tourisme (incluant assurance saoudienne obligatoire)

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande de visa,**la première étape est d'effectuer votre commande en ligne.** A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Vous pouvez nous transmettre votre dossier complet :
- Par email (conseillé), en réponse à l'email de confirmation de commande, en nous envoyant en pièces jointes les documents (scannés, ou pris en photo de bonne qualité)
OU
- Par courrier sécurisé ou dépôt à notre adresse : RapideVisa, 7 rue La Boétie, 75008 Paris

Fournir pour CHAQUE voyageur :
Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour

☑ **1 Page d'identité du passeport (en scan ou photo ou copie) :**
- Il s'agit de la page du passeport avec votre date de naissance, numéro de passeport etc.
- Le passeport doit être signé et**valide au moins 6 mois après la sortie prévue**du pays.
- Il est conseillé d'avoir un passeport de bonne qualité avec au moins 2 pages vierges face à face.**Attention il ne faut pas que votre passeport comporte des visas ou tampons israéliens afin de pouvoir entrer en Arabie Saoudite**.
- Pour que votre e-visa soit délivré par les autorités sans retard, merci de nous transmettre une bonne qualité **toutes les informations sur la page de passeport doivent être lisibles**.

☑ **1 Photo d'identité couleur (en scan-couleur ou photo ou copie) :**
- Aux normes françaises, sur fond clair.
- De bonne qualité.

☑ **3 réponses (en répondant à l'email de confirmation de commande) :**
- Quel est votre métier ? (fonction)
- Quel est le motif de votre séjour ? (Loisir / Omra / Famille / Evènement) ?
- Quel est le nom de votre 1er hôtel en Arabie Saoudite ? (en cas de logement chez un particulier, il nous faut l'adresse complète)

Ces informations nous permettront de demander votre e-visa.

☑ ***Attention :***
- Le E-Visa est destiné aux séjours touristiques.

- Les petits pèlerinages (Omra) sont possibles avec ce E-Visa. Les voyageurs souhaitant ramener de l'eau bénite ou faire le grand pèlerinage (Hajj) ne peuvent pas demander ce e-visa : ils doivent solliciter une agence de voyage agréée.

- L'intégralité du territoire saoudien peut être visité avec ce e-visa, à l'exception, pour les non-musulmans, de la ville de La Mecque.

- Ce e-visa s'obtient obligatoirement avec une assurance saoudienne, qui est incluse dans la demande de e-visa. Pour entrer en Arabie Saoudite, il faut présenter le e-visa et l'attestation d'assurance, que nous vous transmettrons.

- Les voyageurs de moins de 18 ans doivent obligatoirement demander un e-visa et voyager avec un parent, grand-parent, frère majeur ou sœur majeure.

☑ ***Supplément uniquement pour les PASSEPORTS NON-FRANÇAIS éligibles à ce e-visa :*** Merci de nous indiquer votre ADRESSE DE

DOMICILE dans votre email d'envoi de documents.